

Editeurs : Association pour le développement de la culture fourragère (ADCF), CH-1260 Nyon 1, en collaboration avec le Service romand de vulgarisation agricole (SRVA), Jordils 1, CP 128, CH-1000 Lausanne 6

Auteurs : P. Aeby et S. Dubach, Institut agricole de Grangeneuve; M. Zähler, FAT Tänikon; M. Stettler, HESA Zollikofen

Les accès aux pâturages peuvent se transformer en bourbiers en conditions humides. Les risques :

- hygiène du lait déficiente;
- mauvaise santé de la mamelle;
- mauvaise santé des pieds;
- pertes de fourrages par salissures et/ou destruction de gazon;
- temps de déplacement accrus;
- difficulté à atteindre certaines parcelles.

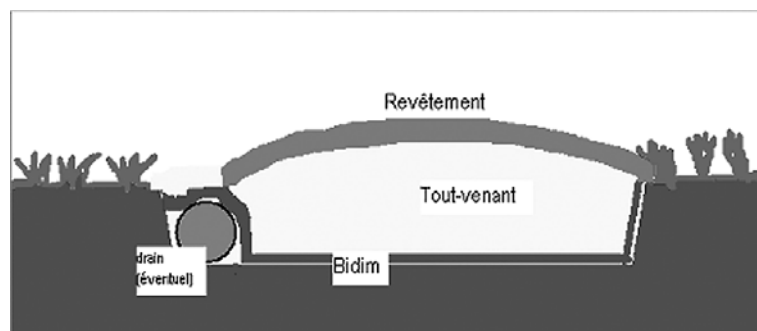
Des chemins en bon état limitent ces problèmes.

A quoi faut-il prendre garde ?

- Un chemin en dur est fait pour durer plus de 20 ans !
- Créer un chemin dans l'idée de desservir un maximum de parcelles.
- Plus le troupeau est important, plus le chemin doit être large.
- La vitesse de déplacement est plus lente sur des chemins étroits.
- Une largeur de 3 à 5 mètres est nécessaire dans la partie initiale (bousculade, dépassement, animaux en chaleur).
- Après une certaine distance, une largeur de 1 m peut suffire, car le troupeau s'étire; pour des troupeaux > 50 vaches, 3 mètres (voire 4) sont tout de même encore nécessaires.
- Pas de pente supérieure à 30 %, sinon créer des marches ou rallonger le chemin.
- Si le chemin doit être emprunté par des véhicules, le prévoir large et solide : sans cela, il y a création d'ornières.
- La durabilité d'un chemin dépend de l'évacuation de l'eau : prévoir un drainage et éviter les bas-fonds.
- Profiter des travaux pour installer des tuyaux d'eau et/ou des gaines électriques.
- Dresser la clôture électrique des parcs à 50 cm du bord du chemin.

Quels travaux avant la pose du revêtement ?






- Ôter la couche de terre végétale (15-20 cm).
- Dans les zones détrempées, éventuellement poser par temps sec un voile acrylique genre Bidim sur le sous-sol.
- Remplir avec du tout-venant.
- Rouler et tasser chaque couche (et tasser plutôt 2 fois qu'une).
- Assurer l'écoulement de l'eau, par exemple en donnant une forme bombée au chemin (gravier, sable ou copeaux) ou une légère inclinaison de 2 % (pour les autres revêtements).
- Dans des régions à précipitations élevées, prévoir un drainage le long du chemin (drain de 10-12 cm, à poser avant le tout-venant).





Quelles sont les caractéristiques et les coûts des principaux revêtements ?

Les coûts de construction varient de moins de 25 francs/m² à plus de 100 francs/m² selon le revêtement, le matériel disponible et l'engagement de l'exploitant. La construction d'un chemin mérite donc une bonne planification.

| | Caractéristiques | Aptitude aux sols détrempés | Echelle de coûts |
|--|---|-----------------------------|------------------|
| ① Copeaux, écorce  | <ul style="list-style-type: none"> • Couche de 10 à 20 cm • Chaque année, remplacement de la couche superficielle • Pas de copeaux directement sur le sol • Les copeaux durent plus longtemps que l'écorce, surtout s'ils sont frais • Les virages serrés doivent être atténués pour éviter la formation d'ornières | X | X |
| ② Sable du Jura, gravier ou assimilés  | <ul style="list-style-type: none"> • Simple à poser • Peut occasionner des blessures aux onglons si matériel grossier • Sable du Jura : couche d'au moins 10 cm (à poser humide et bien tasser) • Peut être aménagé sans ôter la couche végétale dans les endroits pas trop humides et au plat | XX | XX |
| ③ Asphalte, béton  | <ul style="list-style-type: none"> • Luxueux, mais durable • Nécessite généralement une autorisation • Peut devenir glissant dans les pentes (rayage de la surface ou pose de tapis) • Asphalte : au minimum 6 % de bitume; résistant aux acides, min. 7 cm d'épaisseur • Béton : qualité C30/37 ou supérieure, min. 12 cm d'épaisseur | XXX | XXX |
| ④ Grillages et autres revêtements synthétiques  | <ul style="list-style-type: none"> • Efficacité très variable selon les marques : chercher des expériences auprès d'autres clients ! • Compléter les interstices avec du sable • Recouvrir les tapis de sol avec du sable | X(XX) | XX(X) |
| ⑤ Poutres, traverses  | <ul style="list-style-type: none"> • Intéressant pour des passages délicats • Escaliers possibles si pente > 30 % • Section recommandée de 15 cm • Pose dans le sens de la marche • Couche de tout-venant pas indispensable • Ancrer les poutres du bord • Recouvrir de sable | XXX | XX |